



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr – Tél. : 01.53.18.83.03 – www.sprim-fo.org

Revue de presse du 7 janvier 2025

Presse – Actualités

- [Algérie, Ukraine, Mercosur : ce qu'il faut retenir du discours d'Emmanuel Macron devant les ambassadeurs – France24](#)
- [Budget : pas de «nouvelles hausses d'impôts» mais des portes ouvertes... – Le Figaro](#)
- [Budget de la Sécu : remboursement des médicaments, coût du travail, retraites... les dossiers explosifs de retour – Les Echos](#)
- [Budget 2025 : l'astuce de Bercy pour surtaxer les grandes entreprises dès cette année – Les Echos](#)
- [Aux Etats-Unis, les faillites d'entreprises à leur plus haut depuis 2010 – Les Echos](#)

ARTICLES DE PRESSE

Algérie, Ukraine, Mercosur : ce qu'il faut retenir du discours d'Emmanuel Macron devant les ambassadeurs – France24

Le président français Emmanuel Macron a présenté, lundi, sa vision en matière de politique étrangère, lors de la conférence des ambassadeurs. Rendez-vous incontournable de la diplomatie française, qui n'avait pas pu avoir lieu en 2024 en raison des Jeux olympiques et paralympiques, cette conférence se tient lundi et mardi à l'Élysée.



Le président français Emmanuel Macron, le 6 janvier 2025, lors de la conférence des ambassadeurs à l'Élysée. © Aurélien Morissard, AFP

Le président Emmanuel Macron a exposé, lundi 6 janvier, à Paris, aux ambassadeurs français ses priorités de politique étrangère en 2025, sur fond de multiples crises dans le monde, de l'Ukraine au Moyen-Orient en passant par Taiwan.

Alors que les forces ukrainiennes sont en grande difficulté depuis des mois face à l'armée russe, le ministre polonais des Affaires étrangères Radoslaw Sikorski est l'invité d'honneur de cette 30e édition de la conférence des ambassadeurs, qui se tient lundi et mardi.

La Pologne, qui soutient fermement l'Ukraine voisine depuis l'invasion russe en février 2022 et sert d'axe logistique pour l'aide militaire occidentale, a pris la présidence tournante de l'Union européenne le 1er janvier.

Ce rendez-vous incontournable de la diplomatie française, qui se tient chaque année fin août-début septembre, n'avait pu se tenir en 2024 en raison des Jeux olympiques et paralympiques en France, suscitant des interrogations et ajoutant au malaise qui touche le ministère.

De Donald Trump à l'Algérie en passant par l'Ukraine, la défense européenne ou l'Afrique, voici les principales déclarations d'Emmanuel Macron devant les ambassadeurs réunis à l'Élysée.

- **Donald Trump "sait qu'il a en France un allié solide"**

Donald Trump "sait qu'il a en France un allié solide, un allié qu'il ne mésestime pas", "qui croit en l'Europe" et porte une "ambition lucide" pour la relation transatlantique, a déclaré Emmanuel Macron, à deux semaines de son arrivée à la Maison Blanche. "De 2016 à 2020, la France a su travailler avec le président Trump", a souligné le chef de l'État français avant le retour du tribun populiste. "Si on décide d'être faible et défaitiste, il y a peu de chances d'être respecté par les États-Unis d'Amérique du président Trump. [...] À nous de savoir coopérer avec le choix qui a été fait par le peuple américain", a-t-il ajouté lors de la réunion annuelle des ambassadeurs français.

- **Elon Musk soutient "une nouvelle internationale réactionnaire"**

Emmanuel Macron a par ailleurs accusé, sans le citer nommément, le patron de X et soutien de Donald Trump, le milliardaire Elon Musk, de soutenir "une nouvelle internationale réactionnaire" et d'ingérence dans les élections, notamment en Allemagne. "Voilà dix ans, si on nous avait dit que le propriétaire d'un des plus grands réseaux sociaux du monde soutiendrait une nouvelle internationale réactionnaire et interviendrait directement dans les élections, y compris en Allemagne ? Qui l'aurait imaginé ?", a lancé le président Macron, en référence au soutien continu du milliardaire américain au parti d'extrême droite allemand, AfD.

- **Charlie Hebdo : il ne doit y avoir aucun "relâchement", aucun "répit" dans la lutte contre le terrorisme**

Le président français a appelé à poursuivre sans "relâchement", sans "répit" la lutte contre le terrorisme, à la veille du dixième anniversaire de l'attentat islamiste qui avait décimé la rédaction de l'hebdomadaire Charlie Hebdo. "Nous savons que le terrorisme est un risque qui demeure prégnant dans nos sociétés et qui implique qu'il n'y ait aucun relâchement et une vigilance collective", a-t-il dit devant les ambassadeurs français. "Il ne faut aucun répit dans la lutte contre le terrorisme", a-t-il martelé.

- **L'Iran, "principal défi stratégique et sécuritaire" au Moyen-Orient**

Le chef de l'État a estimé que l'Iran constituait le "principal défi stratégique et sécuritaire" au Moyen-Orient, et serait une question prioritaire dans le dialogue qu'il engagera avec la nouvelle administration américaine de Donald Trump. "L'Iran, c'est le principal défi stratégique et sécuritaire pour la France, les Européens, toute la région et bien au-delà", a déclaré Emmanuel Macron. "L'accélération de son programme nucléaire nous amène tout près du point de rupture", a-t-il ajouté.

- **"Nous devons regarder sans naïveté le changement de régime en Syrie"**

Emmanuel Macron a appelé à "regarder sans naïveté le changement de régime en Syrie", et promis de ne pas abandonner les combattants kurdes alliés des Occidentaux dans la lutte contre le terrorisme. La France accompagnera "dans la durée" la transition en faveur "d'une Syrie souveraine, libre et respectueuse de sa pluralité ethnique, politique et confessionnelle", a-t-il affirmé,

s'engageant à rester "fidèle" aux "combattants de la liberté, comme les Kurdes" qui combattent le terrorisme et notamment l'organisation jihadiste État islamique.

- **Il "n'y aura pas de solution rapide et facile en Ukraine"**

Le président de la République a prévenu qu'il n'y aurait "pas de solution rapide et facile en Ukraine", alors que le président élu des États-Unis Donald Trump avait promis un règlement express.

"Le nouveau président américain sait lui même que les États-Unis n'ont aucune chance de gagner quoi que ce soit si l'Ukraine perd", et une "capitulation de l'Ukraine ne saurait être bonne pour les Européens et les Américains", a dit le président français. Il a estimé que la "crédibilité" des Occidentaux serait "battue en brèche" s'ils acceptent de "transiger" en raison d'une "fatigue" du conflit.

Les Ukrainiens auront "à mener des discussions réalistes sur les questions territoriales", car "eux seuls peuvent les conduire", pour trouver un règlement au conflit, a ajouté Emmanuel Macron. "Les États-Unis d'Amérique ont à nous aider pour changer la nature de la situation et convaincre la Russie de venir à la table des négociations", tandis que les Européens auront à "construire des garanties de sécurité" pour l'Ukraine "qui seront leur responsabilité au premier rang".

- **"Il faut aller beaucoup plus vite et beaucoup plus fort" sur la défense européenne**

Les Européens doivent aller "beaucoup plus vite et beaucoup plus fort" pour renforcer leur industrie de défense face à la montée des menaces, a estimé le président français.

"La question est de savoir si les Européens veulent, pour les 20 ans qui viennent, produire ce qui sera nécessaire à leur sécurité ou pas", car "si nous dépendons de la base industrielle et technologique de défense américaine, alors nous aurons de cruels dilemmes et des dépendances stratégiques coupables", a-t-il insisté.

- **Accord UE/Mercosur : "La messe n'est pas dite"**

Emmanuel Macron a assuré que la "messe n'est pas dite" concernant la conclusion de l'accord commercial controversé entre l'Union européenne et les pays sud-américains du Mercosur. "La messe n'est pas dite (...) On continuera de défendre avec force la cohérence de nos engagements", a-t-il martelé.

- **Interventions contre le terrorisme en Afrique : "On a oublié de nous dire merci"**

La France a eu "raison" d'intervenir militairement en Afrique "contre le terrorisme depuis 2013", mais les dirigeants africains ont "oublié de nous dire merci", a déclaré le chef de l'État, estimant qu'"aucun d'entre eux ne serait aujourd'hui avec un pays souverain si l'armée française ne s'était pas déployée".

"C'est pas grave, ça viendra avec le temps", a-t-il ironisé. "Non, la France n'est pas en recul en Afrique, elle est simplement lucide, elle se réorganise", a-t-il plaidé.

- **Un "risque très important" de "régression" de l'agenda sur le climat**

Le président français a mis en garde contre une "risque très important" de "régression" dans l'effort collectif pour la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique avec le retour de Donald Trump à la Maison blanche.

"À la fois, le président Trump menace d'une sortie de ces accords (environnementaux, NDLR) et reprend de manière décomplexée une production massive d'énergies fossiles", a-t-il relevé. "Et, donc, il y a un risque très important d'une régression de notre agenda dans les mois qui viennent", a-t-il averti.

- **L'Algérie se "déshonore" en maintenant en détention l'écrivain Boualem Sansal**

Emmanuel Macron estime que l'Algérie se "déshonore" en ne libérant pas l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, arrêté mi-novembre à Alger.

"L'Algérie que nous aimons tant et avec laquelle nous partageons tant d'enfants et tant d'histoires entre dans une histoire qui la déshonore, à empêcher un homme gravement malade de se soigner. Ce n'est pas à la hauteur de ce qu'elle est", a-t-il dit. "Et nous qui aimons le peuple algérien et son histoire, je demande instamment à son gouvernement de libérer Boualem Sansal", a-t-il ajouté.

* * *

Budget : pas de «nouvelles hausses d'impôts» mais des portes ouvertes... – Le Figaro

DÉCRYPTAGE - Le ministre de l'Économie se défend de vouloir alourdir la fiscalité mais affirme en même temps qu'il réfléchit à des mécanismes pour faire participer les plus riches à «l'effort fiscal».

Quelle proportion cache le mot « *essentiellement* » ? La réponse à cette question va devenir centrale dans l'équilibre du budget 2025, toujours en souffrance. Alors que les grandes orientations du projet de loi de finances (PLF) « version Bayrou » seront annoncées en début de semaine prochaine, lors de la déclaration de politique générale du premier ministre, le ministre de l'Économie, Éric Lombard, affirme que l'effort budgétaire pour cette année passera « *essentiellement* » par des économies. L'effort budgétaire en question visera en tout cas à ramener le déficit public, en plein dérapage depuis deux ans, « *entre 5 % et 5,5 %* » du produit intérieur brut, après un niveau attendu « *autour de 6,1 %* » (environ 180 milliards) pour 2024.

Pour y parvenir, le patron de Bercy estime donc qu'il faudra trouver environ 50 milliards d'euros de coupes dans les dépenses et de recettes supplémentaires là où Michel Barnier en cherchait 60 milliards. « *Essentiellement* » des coupes dans les dépenses, donc. Mais pas uniquement puisque Éric Lombard, comme sa ministre en charge du Budget, Amélie de Montchalin, ont fait savoir dans plusieurs interviews ce lundi qu'ils comptaient reprendre le projet de loi laissé en jachère par l'équipe Barnier suite à la censure. De cette copie, le gouvernement souhaite maintenir la surtaxe sur les bénéficiaires des grandes entreprises, qui devait rapporter de l'ordre de 8 milliards d'euros cette année, la taxe sur les rachats d'actions et celle sur les billets d'avion.

À lire aussi [Budget 2025 : l'examen du projet de loi reprendra le 15 janvier au Sénat](#)

Les deux locataires de Bercy réfléchissent à un moyen d'adapter ces mesures afin qu'elles permettent de dégager autant de recettes qu'attendu malgré la censure qui a fait entrer en jeu le principe de non-rétroactivité en matière fiscale. En effet, les mesures votées en 2025 ne pourront pas s'appliquer aux revenus perçus en 2024. En annonçant le maintien de ces « surtaxes et taxes Barnier », le gouvernement inscrit bien des augmentations d'impôts au menu du redressement des finances publiques. Dans le même temps, Éric Lombard a exclu sur France Inter des nouvelles hausses de fiscalité « *qui pénaliseraient le pouvoir d'achat de la classe moyenne* », écartant ainsi un relèvement de la TVA. « *Pour les ménages, je veux être claire : pas de nouveaux ni de hausse d'impôts* », a abondé la nouvelle ministre du Budget dans un entretien au *Parisien*.

«Suroptimisation fiscale»

Pourtant, en étudiant de plus près les déclarations du gouvernement, on peut voir que certains ménages demeurent dans le viseur : les plus aisés. Ainsi, si la contribution exceptionnelle des hauts revenus, qui ne sera pas reconduite en tant que telle, disparaît, le ministre de l'Économie espère tout de même « *trouver des mécanismes qui visent à ce que les personnes qui ont des revenus importants participent à l'effort fiscal* ». Dans le même esprit, Amélie de Montchalin affirme vouloir s'attaquer à la « *suroptimisation fiscale* ». « *Vous avez des revenus, est-ce que vous avez bien payé les impôts que tous les autres Français paient ? Si ce n'est pas le cas, vous payez la différence* », a-t-elle développé sur France 2. Ce sont « *les niches mais ce sont aussi les impôts qui ne sont parfois pas payés parce que vous créez des holdings, parce que vous faites des montages très complexes : ça, on veut lutter contre* ».

Si ça devait bouger, ça ne peut être qu'une évolution modérée, car ça fait partie des sujets qui nous positionnent dans la compétition internationale

Éric Lombard, ministre de l'Économie

De même, et malgré la promesse de ne pas hausser les impôts, Éric Lombard a fait savoir qu'une hausse du prélèvement forfaitaire unique - ou flat tax - « *fait partie des sujets sur la table. Aucune décision n'est prise, ni dans un sens ni dans l'autre. On aborde cette discussion de façon ouverte* ». « *Si ça devait bouger, ça ne peut être qu'une évolution modérée, car ça fait partie des sujets qui nous positionnent dans la compétition internationale* », a-t-il ajouté. Actuellement fixée à 30 %, la flat tax est un impôt qui s'applique aux revenus de l'épargne et du capital hors immobilier.

C'est-à-dire aux dividendes, mais aussi aux intérêts, aux plus-values de cessions de valeurs mobilières (soumises à l'impôt sur le revenu), aux assurances-vie ou encore aux plans épargne-logement (PEL). Cet impôt avait été mis en place en 2018 par Emmanuel Macron afin de réduire la fiscalité sur les investissements financiers et concerne, de par sa nature, davantage les ménages plus aisés. Bref, en matière d'impôts, la ligne du gouvernement Bayrou ressemble pour l'heure à s'y méprendre à celle de son prédécesseur, qui affirmait volontiers vouloir faire de la « *justice fiscale* » en taxant notamment les grandes entreprises et les contribuables les plus fortunés.
[Passer la publicité](#)

* * *

Budget de la Sécu : remboursement des médicaments, coût du travail, retraites... les dossiers explosifs de retour – Les Echos

Le gouvernement engage ce mardi des consultations sur le budget de la Sécurité sociale, une pièce maîtresse du plan de redressement des finances publiques qu'il doit remettre sur la table. De quoi faire ressurgir de nombreux sujets clivants.

L'année commence sur les chapeaux de roues pour les socialistes. Reçus à Bercy ce lundi, les représentants du parti ont rendez-vous dès ce mardi au ministère de la Santé avec pas moins de cinq ministres. [Le gouvernement de François Bayrou](#) lance les consultations avec les présidents des groupes parlementaires pour tenter de trouver un compromis sur le budget de la Sécurité sociale (PLFSS). Au risque de relancer le débat sur des sujets aussi inflammables que le remboursement des soins ou le coût du travail.

Les rencontres avec les représentants de l'Assemblée et du Sénat vont s'échelonner dans les jours qui viennent, avec l'objectif pour l'exécutif d'y voir plus clair sur le budget en février. Signe de la sensibilité des discussions sur la Sécurité sociale, c'est à l'occasion des débats sur son budget qu'était tombé le gouvernement de Michel Barnier en fin d'année dernière.

La France en « service minimum »

Alors que l'absence de PLFSS pour cette année aurait pu compromettre le paiement des retraites, [la loi spéciale](#) adoptée in extremis en décembre a paré au plus pressé en permettant à la « Sécu » d'emprunter sur les marchés. Pas question pour autant pour l'exécutif de se contenter du statu quo. « La France fonctionne en

service minimum, cela ne peut pas durer », a lancé la ministre du Travail et de la Santé, Catherine Vautrin, sur RTL la semaine dernière.

La ministre n'a pas manqué d'évoquer la question du financement des hôpitaux. Car si l'absence de budget de la Sécurité sociale n'a pas de conséquence sur le remboursement des soins, elle laisse de très nombreux acteurs dans le flou sur leurs financements l'an prochain. [A commencer par les hôpitaux.](#)

Surtout, le gouvernement de François Bayrou compte mettre à contribution la Sécurité sociale sur l'effort de 50 milliards d'euros censé faire baisser le déficit de 6,1 % du PIB en 2024, à [un niveau compris entre 5 % et 5,5 %](#). « La santé finira l'année 2024 avec un déficit de 15 milliards, ce n'est pas moins important que le budget de l'Etat », a souligné la ministre chargée du Budget, Amélie de Montchalin, sur France 2 ce lundi matin.

De quoi préparer le terrain à des débats houleux. Car sans mesures nouvelles, le déficit de la Sécurité sociale est parti pour atteindre les 25 milliards d'euros cette année. Pour éviter à la Sécurité sociale de plonger aussi profondément dans le rouge, le gouvernement de Michel Barnier avait mis sur la table des mesures clivantes. A commencer par une revalorisation a minima des retraites de base et une remise en cause de certaines exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises. Dans la même veine, il avait prévu, même si ce n'était pas formellement inscrit dans le budget, de transférer une partie du coût des remboursements des consultations médicales et des médicaments aux assureurs santé.

Retour du débat sur les allègements de charges

Le gouvernement de François Bayrou ayant décidé de repartir du texte déjà débattu en fin d'année dernière, la plupart des mesures qui avaient suscité des tensions devraient revenir sur la table. La mise à contribution des retraités paraît être écartée pour cette année du fait de [la revalorisation des pensions de base de 2,2 %](#), désormais actée.

Mais les parlementaires devraient être amenés à rediscuter de la baisse des allègements de charges, redoutée par les entreprises. Alors que le gouvernement Barnier avait prévu de dégager 4 milliards d'euros en réduisant les allègements, un groupe de sénateurs et de députés avait décidé, sous la pression des macronistes, d'adoucir le coup de rabot pour le ramener à 1,6 milliard. « Si on revenait aux 4 milliards initiaux de Barnier, cela ne nous choquerait pas », lance le socialiste Jérôme Guedj.

Nouvelles recettes

« Le vrai sujet d'urgence, c'est le financement de la Sécurité sociale », insiste celui qui avait proposé de dégager 8 milliards de nouvelles recettes pour le système de protection sociale et est bien déterminé à relancer la discussion sur ce sujet. Appelés à repartir de la version du budget de la Sécurité sociale validée par le Sénat, les parlementaires devraient être aussi amenés à rediscuter du remboursement des soins assumé par la « Sécu », des taxes sur le sucre, l'alcool, le tabac, et des économies demandées au secteur du médicament.

Ils devraient aussi être appelés à reparler des augmentations de cotisations pour renflouer la caisse de retraite des agents des collectivités et des agents hospitaliers, ou encore de l'augmentation symbolique de la durée du travail, assortie d'une hausse des versements des entreprises (journée de solidarité).

Dans tous les cas, la Sécurité sociale devrait rester largement déficitaire. « Sur neuf mois, on ne va pas réussir à atteindre les objectifs qu'on avait fixés pour douze mois, l'objectif de réduction du déficit sera moindre », analyse l'ancien ministre et député Horizons Paul Christophe. Celui-ci estime qu'il va vite falloir s'emparer de la question de la gestion de la dette sociale qui promet de gonfler.

Solenn Poullenec

* * *

Budget 2025 : l'astuce de Bercy pour surtaxer les grandes entreprises dès cette année – Les Echos

Le mécanisme de surtaxe d'impôt sur les sociétés, imaginé par le gouvernement Barnier, devrait être repris et aménagé par François Bayrou. La mesure doit frapper 440 groupes et rapporter 8 milliards d'euros à l'Etat dès cette année.

Le gouvernement a changé, mais pas les difficultés budgétaires... ni les rares solutions pour résorber rapidement le déficit public. Sans surprise, [le gouvernement Bayrou](#) compte donc mettre à contribution les grandes entreprises en 2025, comme celui de Michel Barnier l'avait déjà envisagé. « Ce sera la même idée », a confirmé [le ministre de l'Economie, Eric Lombard](#), sur France Inter ce lundi matin. « Le mécanisme doit nous permettre d'avoir à peu près la même contribution des grandes entreprises - autour de 8 milliards d'euros. »

Les équipes de Bercy ont juste un problème à résoudre : il serait inconstitutionnel de voter en 2025 des règles fiscales s'appliquant aux bénéfices de 2024. Cette règle de « non-rétroactivité » empêche l'actuel gouvernement de reprendre tel quel le mécanisme imaginé par son prédécesseur. L'article 11 du projet de loi de finances pour 2025, déjà examiné à l'Assemblée et voté au Sénat, prévoit en effet une « contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises » au titre des exercices 2024 et 2025.

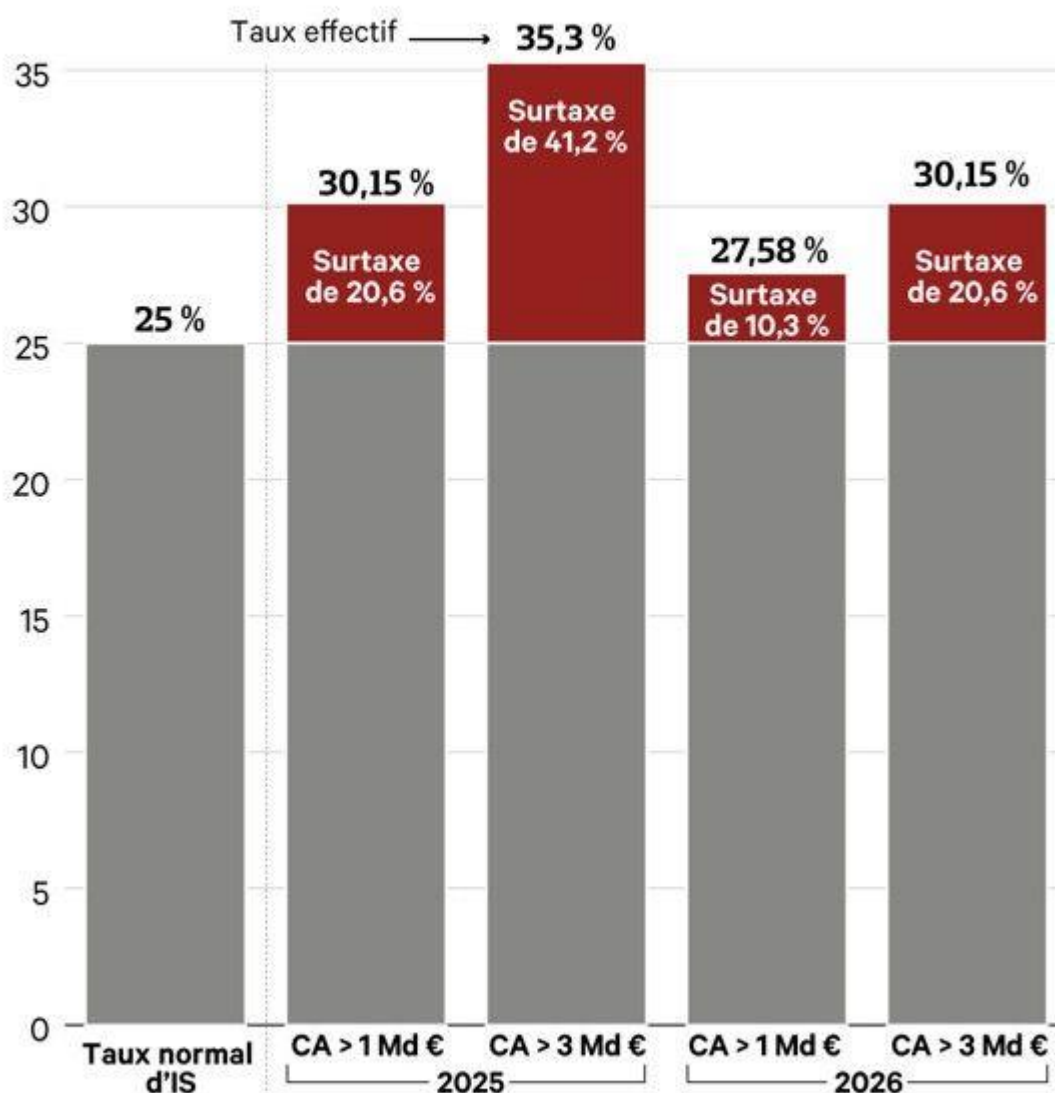
Selon nos informations, la piste privilégiée par François Bayrou consiste simplement à reprendre ce dispositif, en le décalant d'une année. Les grandes entreprises, réalisant plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en France, ne seraient pas visées par la surtaxe au titre de leurs bénéfices 2024, mais seulement à compter de leurs bénéfices 2025. Cela ne changera en réalité pas grand-chose pour elles, car en parallèle le gouvernement exigerait un paiement anticipé en décembre prochain afin d'encaisser cette manne sur l'exercice 2025.

Un taux effectif d'IS dépassant 35 %

« C'est assez classique. Cela s'est déjà fait dans le passé, notamment en 2017 quand Emmanuel Macron avait déjà eu recours à une surtaxe d'impôt sur les sociétés », relève l'ancien magistrat financier François Ecalle, fondateur du site Fipeco. Les entreprises réalisant plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires doivent déjà s'acquitter d'un « 5^e acompte » au 15 décembre, en évaluant leurs profits de l'année. Elles versent ainsi 98 % du montant prévisionnel d'impôt sur les sociétés (IS), dû au titre de l'exercice en cours. Il leur suffira, au 15 décembre, d'ajouter le montant de la surtaxe à ce dernier acompte.

Le projet de surtaxe d'impôts sur les bénéfices des grandes sociétés

En % ■ Taux de la surtaxe



SOURCE : « LES ÉCHOS »



Si les paramètres ne sont pas modifiés - ce qui n'est pas envisagé à ce stade, selon nos informations - les groupes devront payer 20,6 % de surtaxe la première année (41,2 % pour ceux réalisant plus de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires) et moitié moins la deuxième. Le taux effectif d'IS passerait ainsi temporairement de 25 % à plus de 30 %, voire 35 %. La facture annuelle devrait ainsi grimper de plus de 100 millions d'euros pour une vingtaine de très grands groupes français.

A Bercy, on est relativement confiant, car la mesure a fait consensus au Parlement lors des débats budgétaires. Même le Medef s'y est montré ouvert. « Notre acceptation de la surtaxe d'IS reste conditionnée au principe que les hausses d'impôts prévues au budget soient ciblées, très ponctuelles et accompagnées d'une forte diminution des dépenses publiques », précise toutefois l'organisation patronale.

Globalement, les groupes concernés se sont résignés. Leurs actionnaires ont été prévenus et les prévisions de résultats ajustés. Mais les grandes entreprises sont vigilantes à ce que ce geste « ponctuel, limité et ciblé » ne s'accompagne pas d'autres mesures plus délétères. « Il faut que le gouvernement veille à ce que les efforts à réaliser n'entament pas les moteurs de la compétitivité, prévient une source patronale. Les entreprises ont une ambition de productivité et de compétitivité. »

Stéphane Loignon et Sébastien Dumoulin

* * *

Aux Etats-Unis, les faillites d'entreprises à leur plus haut depuis 2010 – Les Echos

Le nombre de dépôts de bilan a augmenté de 8 % sur un an en 2024, à son plus haut niveau depuis la dernière crise financière mondiale. Les taux d'intérêt élevés et la faible demande mettent en difficulté de nombreux groupes.

C'est un signal inquiétant pour l'économie américaine et mondiale, à quelques jours du retour de Donald Trump à la Maison-Blanche. Les Etats-Unis ont enregistré en 2024 un nombre de faillites d'entreprise à son plus haut niveau depuis 2010 et la crise financière qui avait alors durement affecté l'économie mondiale, selon des données de « S&P Global Market Intelligence », relayées par le [« Financial Times »](#).

Ainsi, au moins 686 entreprises américaines ont mis la clef sous la porte l'an dernier. Cela représente une hausse de 8 % environ par rapport à 2023. Un tel niveau n'avait pas été enregistré depuis les 828 dépôts de bilan de 2010. Les démarches extrajudiciaires pour éviter une faillite ont également augmenté, à un niveau proche de deux fois celui des faillites, selon Fitch Rating cité par le « FT ».

Taux d'intérêt élevés, conso en baisse

Les entreprises ressentent durement le contrecoup du retrait des mesures de relance à la suite de la pandémie de Covid-19, qui a fait reculer la demande des consommateurs. [L'inflation a aussi conduit à des hausses de prix difficiles à absorber pour les consommateurs](#), notamment les plus pauvres. Cela explique la faillite d'entreprises comme le vendeur d'articles de fête Party City, [d'articles de cuisine Tupperware](#) ou encore la chaîne de restaurants Red Lobster.

Malgré de premiers effets de la [politique de réduction des taux directeurs de la Banque centrale américaine](#) (Fed) en fin d'année, les entreprises ont aussi pâti du coût élevé de l'emprunt. Au moins 30 des sociétés ayant déposé leur bilan l'année dernière avaient au moins 1 milliard de dollars de dettes au moment du dépôt de bilan, selon les données de S&P.

Après avoir atteint un plus bas en 2022, avec un nombre de faillites inférieures à 400, le niveau des dépôts de bilan aux Etats-Unis n'a cessé de croître depuis. Il a ainsi bondi à 636 en 2023, avant d'augmenter encore l'an dernier.

Les Echos

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2024](#) accompagné du paiement correspondant.